



Publié sur *Caisse de Prévoyance Sociale* (<http://www.cps.pf>)

[Accueil](#) > Les bons comportements

Depuis plus de 50 ans, la Caisse de prévoyance sociale nous accompagne au quotidien. Aujourd'hui, 260 000 personnes bénéficient d'une protection sociale. Adopter les bons comportements, devenir acteur de sa santé et de son bien-être social et familial sont aujourd'hui des attitudes nécessaires et responsables pour assurer la pérennité de notre système et continuer à bénéficier de nos prestations sociales.

Sommaire

Comment adopter de bons comportements ?

Le médicament est devenu aujourd'hui un enjeu. La CPS se mobilise pour promouvoir son bon usage. Faire confiance aux médicaments génériques, suivre les prescriptions de son médecin et les conseils des pharmaciens, prendre soin de ses médicaments, suivre correctement son traitement, autant de gestes et de réponses qui permettent aujourd'hui de prévenir demain.

En pratique

Responsabiliser les ressortissants sur le bon usage du médicament.

Les assurés sociaux de la CPS bénéficient d'une prise en charge de leur santé comme nulle par ailleurs en comparaison à la Calédonie ou encore à la France métropolitaine.

Ainsi il nous appartient de veiller à notre usage et consommation de médicaments et d'éviter ou de limiter le gaspillage.

- Bien utiliser ses médicaments,
- Bien se soigner,
- C'est devenir responsable et acteur de notre système de protection sociale.

La CPS améliore le traitement des remboursements des assurés, améliore son service et renforce ses services de proximité.

Dans le cadre des relations conventionnelles, elle contribue à l'amélioration de la prise en charge des dépenses de santé par exemple par la mise en place des conventions, elle facilite l'accès aux soins et aux remboursements des médicaments par la mise en place du tiers payant et de la carte d'assuré social sur tout le réseau.

Tous, assurés et professionnels de santé adoptons les bons comportements :

- sur le bon usage du médicament,
- sur l'offre de soins,
- sur la prise du médicament.

A savoir :

- Prendre correctement son traitement, respecter la posologie et la *prescription* du médecin,
- Conserver correctement ses médicaments,
- Vérifier les dates de péremption,
- Rapporter ses médicaments en pharmacie hors emballage,
- Développer le réflexe de « je demande et je prescris des génériques », autant de gestes qui contribuent à maintenir notre système de protection sociale.

Documents reliés

[Guide bien dans ton assiette, bien dans ton corps](#)

[Affiches sur les bons comportements](#)

Thème:

Santé

URL source (modified on 20/10/2014 - 10:54): <http://www.cps.pf/espace-assure/promotion-de-la-sante/les-bons-comportements>